



Yz-Bare (en moto) srl Abandon de recours

Entraînement Moto-Gymkhana pour l'année 2025

Organisateur : Yz-Bare srl

Je soussigné(e)(NOM/prénom)

Adresse :

Ville :

code postal :

Permis de conduire / licence n°

Personne de contact en cas d'urgence:

tél :

- Déclare participer de ma propre initiative et en connaissance de cause aux activités de pilotage moto de Yz-Bare et utiliser volontairement les infrastructures du terrain d'entraînement.
- Déclare être détenteur du permis de conduire correspondant au véhicule autorisé.
- Déclare accepter les risques inhérents aux entraînements et au pilotage moto.
- Assume, le cas échéant, les risques dus au non port d'un équipement de protection.
- Déclare avoir été informé et m'engage à respecter les consignes de sécurité et pris connaissance de l'état du terrain avant le début de l'entraînement. Pas de stunt, wheeling, stopie, burn, drift, ...
- Déclare accepter sans réserve l'état et la configuration de celui-ci.
- Déclare m'engager à respecter les règles et consignes de sécurité qui m'ont été remises ainsi que toutes autres instructions des organisateurs.
- Déclare décharger Yz-Bare de toutes responsabilités en cas d'accident corporel et/ou matériel en ce compris pour les éventuels biens confiés (moto,.....) lors des différents entraînements et événements auxquels je participe, accidents provoqués envers moi-même ou envers des tiers, accidents de mon fait ou de celui d'une autre personne présente sur la piste ou pour toute autre raison.
- Déclare renoncer pour moi-même et mes ayant droits, mes héritiers, mes proches et mes assureurs, à tous recours contre la société Yz-Bare, ses administrateurs, ses instructeurs et autres collaborateurs pour tout dommage que je subirais pendant l'entraînement.
- Me déclare, ainsi que mes accompagnants, responsable des dommages causés aux installations.
- Déclare respecter les lieux et structures qui autorisent l'entraînement et événement et m'engage à ne pas venir dans ces lieux en dehors des entraînements. Rester dans les chemins autorisés par les responsables des lieux.
- Prends note que je suis responsable de mes accompagnateurs et qu'en aucun cas, ceux-ci ne doivent intervenir sur la piste sans accord préalable de la direction de piste.
- En cas de litige, seuls les tribunaux du siège social de Yz-Bare seront compétents.

Fait à

, le

Signature (avec mention "lu et approuvé")